COMITÉ HAUTE-VIENNE de JUDO, JUJITSU, KENDO et D. A. 87

FRANCE JUDO

Judo Jujitsu Nouvelle-Aquitaine

Rencontre régionale Ceinture noire 2026

Comité de la Haute Vienne

Samedi 12 décembre 2026

DOJO DE CHEOPS 87
47 Rue de l'Ancienne École Normale d'Instituteurs,
87000 Limoges

Intermarché Limoges Ventadour
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMO INVEST Agence immobilière ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION 07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
RENAULT GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne

ORGANISATION

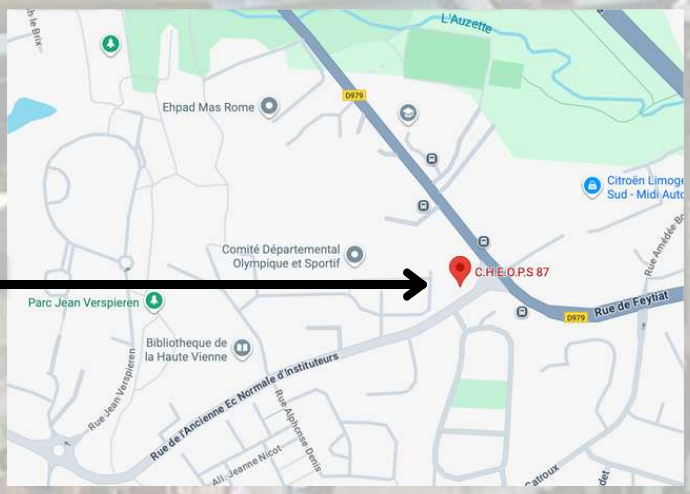
柔道

LIEU

Dojo de CHEOPS 87

47 Rue de l'Ancienne Ecole Normale d'Instituteurs, 87000 Limoges.

- 300 places assises
- Buvette et pôle restauration
- Parking
- Vestiaires
- 6 surfaces de combat
- 1 salle d'échauffement



PARTICIPANTS

Compétition de loisirs ouverte aux cadet(te)s 3 (2010), juniors (2007 à 2009) et seniors (2006 et avant), ceinture noire 1er dan, licenciés de la FFJDA.

Les judokas ayant déjà pris part à une phase régionale ou nationale des championnats de France, dans la catégories cadets (1ère division), au cours de la saison ne sont pas autorisés à participer à la compétition.

INSCRIPTION

→ Pré-inscription sur l'extranet fédéral jusqu'au 09/12/2026.

→ Pas de frais d'engagement

→ Les combattant(e)s devront être en possession de leur passeport ou tout autre document d'identité au moment de la pesée.

MOYENS SANITAIRES

2 intervenants infirmiers avec matériel de premiers secours.

BUVETTE ET RESTAURATION

Une buvette et un pôle restauration seront mis en place à l'étage du dojo.

<u>Moyens de paiement :</u> espèces, chèques et carte bancaire par TPE.

Intermarché Express LIMOGES VENTADOUR
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMO INVEST Agence immobilière ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION 07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 RENAULT NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne

ORGANISATION

柔道

PROGRAMME

Compétitions	Horaires de pesée	Début des combats
Seniors M & F (né(e)s en 2006 et avant) CN 1er dan	11h30 - 12h	12h30

Formule de compétition :

- De 2 à 4 combattants : compétition en poule
- A partir de 5 combattants : phase de poules puis tableau à élimination directe sans repêchage

CONTACT

Aline FAURIE - CTF de la Haute-Vienne
aline.faurie@ffjudo.com
06.82.44.00.53

Intermarché EXPRESS LIMOGES VENTADOUR
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMOINVEST Agence immobilière ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION 07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 RENAULT NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne

REGLEMENT

柔道

Article 1 : REGLES D'ARBITRAGE

1) Le temps de combat sera de 3 minutes
Décision obligatoire
Temps de récupération : 6 minutes obligatoire entre 2 combats

2) Chaque combattant(e)s devra se munir d'une ceinture rouge

Article 2 : CATEGORIES DE POIDS

1) Féminines : - 48 kg, - 52 kg, -57 kg, - 63 kg, - 70 kg, - 78 kg et + 78 kg
Masculins : - 60 kg, - 66 kg, - 73 kg, - 81 kg, - 90 kg, - 100 kg et + 100 kg
Une tolérance de 100 g sera admise.
Pas de surclassement de poids possible

2) L'organisation se laisse le droit de rassembler certaines catégories de poids avec l'accord des combattant(e)s et des coachs afin de favoriser le nombre de combats.

Article 3 : ACCOMPAGNANT(E)S - COACH

1) Un accompagnant pour 3 combattant(e)s sera autorisé. Il doit s'inscrire au préalable via l'extranet et demander un tampon lors de l'inscription définitive.

2) L'accompagnant doit être licencié à la FFJDA et avoir validé les modules fédéraux de formation contre les dérives ou une formation reconnue équivalente.

3) Les gradins situés en bas du dojo seront réservés aux combattant(e)s et aux coachs ayant le tampon.

Intermarché LIMOGES VENTADOUR
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMOINVEST Agence immobilière ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION 07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 RENAULT NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne

REGLEMENT

柔道

Article 4 : PESEE ET CONTROLE

1) Les masculins et les féminines se présenteront sur le balance officielle en sous-vêtements.

2) Les postes de pesée ne sont pas mixtes (combattant(e)s et commissaires sportif(ve)s). Leurs accès sont réservés uniquement aux combattant(e)s et à l'organisation.

3) L'utilisation de téléphone portable ou tout autre appareil électronique avec prise de photo est interdite dans les ateliers de pesée et entraînera l'interdiction de participer à la compétition.

LE CHANGEMENT VESTIMENTAIRES DEVRA S'EFFECTUER DANS LES VESTIAIRES ET NON DANS LE DOJO OU DANS LES TRIBUNES !!!

Article 5 : PUBLIC

1) Le public aura accès aux tribunes du haut par l'escalier central. Il n'aura pas accès aux tribunes du bas.

2) Le comportement devra être en accord avec les valeurs de notre discipline.
Le comité d'organisation se conformera à la charte CNA concernant les droits et devoirs des accompagnant(e)s et coachs.

Article 6 : RECOMPENSES

1) Les 4 premier(e)s recevront une récompense.

2) Les récompenses seront remises au fur et à mesure de la compétition et non à la fin de toutes les finales.

Dans tous les autres cas, se reporter au règlement de la FFJDA en vigueur

Intermarché EXPRESS LIMOGES VENTADOUR
LAVERGNE Terrassement Maçonnerie Rénovation
IMMO INVEST Agence immobilière ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION 07.82.87.23.49
LA MUSE BOUCHE RESTAURANT
GARAGE DUSSOULIER 05 55 58 33 74 RENAULT NEXON
COPIFAC
AGENCE NATIONALE DU SPORT
département Haute-Vienne